



16ème législature

Question N° : 17759	De Mme Caroline Parmentier (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Comptes publics
Rubrique >État	Tête d'analyse >Gestion du patrimoine immobilier public	Analyse > Gestion du patrimoine immobilier public.
Question publiée au JO le : 14/05/2024 Date de changement d'attribution : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Parmentier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la stratégie de l'État concernant ses actifs immobiliers. Actuellement, le patrimoine immobilier de l'État français s'étend sur près de 100 millions de mètres carrés et compte plus de 190 000 bâtiments. Un rapport du Sénat de 2018 a cependant souligné des failles dans la gestion de ce portefeuille par l'État. Le manque de pilotage stratégique, les décisions prises de manière trop décentralisée et la coordination insuffisante entre les différents ministères ont été pointés du doigt. Dans ce contexte, elle lui demande quelle stratégie l'État entend mettre en place afin d'optimiser la gestion de son patrimoine immobilier et d'en maximiser la valeur.